

# Une filière pour valoriser les batteries usées

- Une convention signée entre le gouvernement et les professionnels

- L'objectif est de réduire les risques de pollution

CONCILIER entre le développement économique et le respect de l'environnement est l'objectif de la convention de partenariat pour le développement de la filière de valorisation des batteries usées. Elle a été signée vendredi dernier entre le ministère délégué de l'Environnement, le ministère chargé des petites entreprises et de l'intégration du secteur informel et le Groupement des producteurs de batteries. «Ces dernières, faisant partie des déchets dangereux, sont exploitées d'une manière anarchique et constituent donc une menace pour la santé publique et pour l'environnement», rappelle Hakima El Haite, ministre déléguée chargée de l'Environnement. Au Maroc, la

quantité de batteries usagées est estimée à 674.000 unités par an, ce qui représente plus de 10.000 tonnes de déchets dangereux. Outre l'aspect environnemental, cette convention vise également «à déve-

Groupement des producteurs de batteries. Ainsi, sur le terrain, le ramassage des batteries usées sera assuré par des collecteurs autorisés selon un découpage régional. De même, les opérations de regroupement,

millions de DH. Pour Sebti, cette opération de valorisation va permettre d'assurer l'approvisionnement des producteurs en plomb considéré comme matière première principale dans la fabrication des batteries. Elle représente près de 60% du prix de revient. «Ce qui va permettre de renforcer notre compétitivité notamment à l'export», ajoute Sebti.

Le financement de fonctionnement de la nouvelle filière sera assuré par deux types de recettes. Une contribution des producteurs sur la base de 22 DH par batterie collectée sur le marché. Et une consigne de 150 DH à régler par le client qui ne restitue pas sa batterie usée. A noter également l'engagement du Groupement à participer à l'alimentation des recettes du Fonds national pour la protection et la mise en valeur de l'environnement par un don à hauteur de 30 DH par batterie usagée collectée. □

Noureddine EL AISSI

## Le marché, la contrebande et les autres

LE secteur des batteries au plomb au Maroc est divisé en deux marchés distincts, à savoir les batteries automobiles de la première monte, et celles de renouvellement. La production nationale des batteries au plomb est assurée par trois fabricants qui se positionnent sur le marché des batteries automobiles du renouvellement avec une capacité de production globale d'environ 1,5 million de batteries par an. Ce qui représente près de 66% du besoin du marché local. Le reste est assuré par la contrebande avec une part de 7%, les assembleurs (10%) et les importations (17%). La Tunisie se positionne comme un grand fournisseur (avec une part de 65%) qui dispose déjà d'une filière de valorisation des batteries usées. □

opper des filières de recyclage, à stimuler l'économie sociale et la création d'emploi dans les métiers verts».

La mise en place de cette filière, qui sera opérationnelle d'ici environ 6 mois, va permettre de disposer d'une traçabilité depuis la collecte jusqu'à la valorisation, indique Mohamed Sebti, président du

de traitement et de valorisation seront effectuées au niveau des installations autorisées. Pour la gestion de la filière, elle sera confiée à un GIE (groupement d'intérêt économique) à créer par les producteurs locaux des batteries qui sont actuellement Almatat, Tecna et Afriques Cables. Le coût de l'investissement avoisine les 70